

DEC151718DR15

Décision portant nomination de M. Jacques DALEAS aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR5185 intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS)

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5185, intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS), dont le directeur est Denis Retailé ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jacques DALEAS, ingénieur d'études de 2^{ème} classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'UMR5185 intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS) à compter du 20 juillet 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 20 juillet 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Denis RETAILLE